



Laval, le 2 février 2022

Aux membres du conseil d'établissement 2021-2022

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 1^{er} février à 15h30 h par vidéoconférence TEAMS.

Sont présents les membres suivants :

Monsieur Patrick Céré, RP Muller Inc.
Madame Katya Dulac, conseillère pédagogique
Monsieur Dominic Marcil, CCQ
Madame Mélanie Prévost, enseignante
Monsieur Richard Bellefle, représentant du personnel de soutien
Monsieur Sébastien Larouche, élève en réfrigération

Monsieur Pascal Filiatrault, directeur intérimaire de l'École Polymécanique de Laval

Sont absents les membres suivants :

Monsieur François Beaudry, enseignant
Monsieur Manuel Blass, enseignant
Madame Lila Coutal, élève en EGI

Page 1 sur 4

1. Accueil

Messieurs Patrick Céré et Pascal Filiatrault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur, Dominic Marcil propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2021

Le procès-verbal est présenté par monsieur Céré. Il y a un correctif à y apporter. Il s'agit de placer Richard Bellefleur dans la section des membres absents lors de la première rencontre.

Monsieur, Dominic Marcil en propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

4. Informations et échange

- Organisation des portes ouvertes à venir

Échange concernant la 2^e séquence de «Portes ouvertes» pour l'année en cours. Celle-ci se dérouleront en format virtuel le 2 février dès 17h30 et des séances plus traditionnelles, en format présentiel auront lieu le ou autour du 17 mars 2022.

- Période d'inscription officielle

Monsieur Filiatrault rappelle à tous que la période d'inscription débutera sous peu, en février. Il n'y voit pas nécessairement d'enjeux, puisque nous avons des programmes qui suscitent grandement l'intérêt du public. Il mentionne cependant au passage que des initiatives aux fins de promouvoir le centre, visant certains programmes, dont EGL, auront lieu entre la fin de l'année scolaire et le début de la prochaine.

Madame Mélanie Prévost en ajoute en ce sens, mentionnant qu'il faut être au fait de la situation, car la compétition est grande avec les centres de d'autres CSS. C'est donc de ces faits que seront issues ces initiatives de développement.

5. Consultation

- CE2122-1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PLCIV)

Madame Valérie Arsenault, technicienne en travail social, et monsieur Jean-François Lemieux, viennent présenter les derniers ajustements au plan de lutte contre l'intimidation et la violence.



Monsieur Filiatrault rappelle que ce dernier découle d'une obligation légale de la loi sur l'instruction publique. Monsieur Lemieux, indique aux membres du CÉ que tout le personnel devra être formé en ce sens, lors de la journée pédagogique du 11 février.

Madame, Mélanie Prévost en propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

- CE2122-2 Suivi du budget 2021-2022 (déficit anticipé et plan de redressement)

Monsieur Filiatrault aborde le suivi budgétaire, comme il l'avait fait lors de son arrivée en novembre dernier. Il confirme que l'année scolaire 2020-2021 a engrangé un déficit de 228 924\$. Il présente un plan de redressement pour les 3 prochaines années et prend soin de mentionner que si des surplus sont générés d'ici la fin de l'année, qu'ils seront alloués en tout ou en partie au déficit dès lors.

Monsieur Filiatrault fait également le point en lien avec le budget de la présente année. Puisque le calcul des ETP était erroné, le service des finances a dû réviser à la baisse l'allocation pour le centre. Ce faisant, le budget pour 21-22 s'en trouve diminué de 198 360\$. Le budget a donc été révisé aux fins d'équilibre. Ce sont tous les postes budgétaires de l'école qui ont servi au rééquilibrage, de plus, monsieur Filiatrault indique qu'il a fait appel à plusieurs mesures pour combler les manques à gagner.

M. Dominic Marcil en propose la résolution.

Adopté à l'unanimité

- CE2122-3 Principe d'encadrement du coût des documents (documents en consultation à venir)

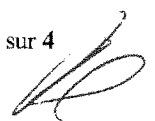
Les factures élèves sont présentement en cours de préparation par les différents départements et le secrétariat. Elles seront présentées à nouveau au CPE, puis ensuite lors du prochain CÉ aux fins d'adoption.

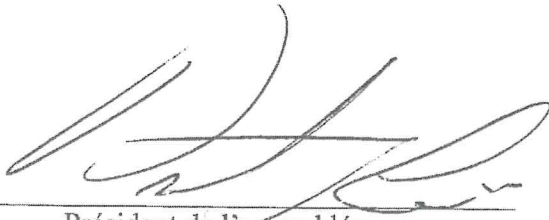
6. Varia

Aucun point n'a été ajouté

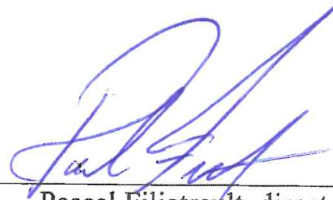
7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé, par Dominic Marcil, de lever la séance. La séance s'est levée à 16 h 31.





Président de l'assemblée



Pascal Filiatrault, directeur intérimaire